

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2021

FIN DE VIE - (N° 288)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS182

présenté par

Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 4

Après le mot :

« relatives »,

rédigier ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 2 :

« à l'assistance médicalisée active à mourir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de modifier le nom de la commission de contrôle pour qu'elle soit chargée du contrôle des pratiques relatives à l'assistance médicalisée active à mourir.